

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) D'ANGERVILLE-L'ORCHER DU 12 FÉVRIER AU 13 MARS 2024

Le Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a fixé par arrêté les modalités de l'enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal d'Angerville-l'Orcher. Le PLU prévoit l'accueil de 70 habitants sur 10 ans pour un besoin estimé à 50 logements. Cet accroissement démographique mesuré, qui permettra un retour à la population communale de 2011, vise, tout en préservant le plateau agricole, à maintenir le statut de pôle de proximité du bourg, et ainsi concourir au maintien des emplois, des commerces, des services et équipements communaux, particulièrement l'école.

L'enquête publique se déroule du lundi 12 février 2024 (ouverture à 9h) au mercredi 13 mars 2024 inclus (clôture à 17h), soit une durée de 31 jours. M. Bernard LOUIS, géomètre-expert retraité, a été désigné commissaire enquêteur.